



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

**Division de la Valorisation
des Ressources Humaines**

Avignon, le 8 avril 2011

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants des
écoles primaires

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'Education nationale (pour information)

Objet : Poste à profil

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Téléphone

04 90 27 76 20

Fax

04 90 27 76 75

Mél.

gabriel.duboc

@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers

84077 Avignon

Dans le cadre de la préparation du mouvement des personnels du 1er degré, je vous rappelle que certains postes du département sont profilés et demandent des spécificités. Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans le descriptif de chaque fonction peuvent postuler en suivant les modalités définies ci dessous:

1) Fiche de candidature jointe en annexe, **à adresser à l'Inspection Académique par la voie hiérarchique pour chaque fonction demandée.**

2) Les candidatures devront parvenir à mes services pour le : **lundi 25 avril 2011 à minuit, délai de rigueur absolu** (attention aux délais postaux).

Les commissions d'entretien se dérouleront à l'Inspection académique (la date et l'heure seront précisées lors de votre convocation).

Pour tout renseignement (descriptif des postes, conditions de nomination, de diplômes ou titres, etc.), les fiches des postes à profil vacants sont joints en annexe et peuvent être consulter :

- sur le site Internet de l'Inspection Académique : <http://www.ia84.ac-aix-marseille.fr>

Pour l'Inspecteur d'Académie,
et par autorisation
Le chef de division

Gabriel DUBOC

LISTE POSTES VACANTS : COMPLEMENT A LA LISTE PARUE SUR SIAM

Un souci technique empêche à ce jour la saisie dans SIAM pour ces postes, un message vous sera communiqué prochainement

1/ Postés fléchés allemand vacants

- 1 poste implanté à l'EPU Stuart Mill, Avignon
- 1 poste implanté à l'EPC de Velleron
- 1 poste implanté à l'EPC Pagnol, Monteux

Nécessité pour le candidat d'être titulaire de l'habilitation en allemand.
Les postes seront attribués au barème.

2/ Postes en ULIS

- 1 poste au collège du Pays des sorgues, Le Thor
- 1 poste au Marie Mauron, Pertuis

INSPECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE
DVRH

LISTE INDICATIVE DES POSTES A PROFIL

Les fiches de postes spécifiques sont consultables sur le site de l'inspection académique et sur le bulletin départemental.

POSTES A PROFIL DE L'ASH

1/ IME – IMP

- | | |
|-------------------------------|---|
| - IMP l'Alizarine, Avignon | entretien pour les non titulaires du CAPA-SH option D |
| - IME Alain PUJOL, Le Thor | entretien pour les non titulaires du CAPS-SH option D |
| - IME Grand Colombier, Orange | entretien pour les non titulaires du CAPA-SH option D |

2/ITEP

- 2 postes vacants à l'ITEP 84, Isle-sur-la-sorgue entretien pour les non titulaires du CAPS-SH option D

AUTRES POSTES A PROFIL

1/ Postes de conseillers pédagogiques

- CP auprès de l'IENA : 1 poste implanté à l'inspection académique de Vaucluse
- CP auprès de l'IEN chargé de la circonscription de Pertuis.

Date des commissions de sélection à paraître

2/ Animateur informatique

- 1 poste implanté dans la circonscription d'Orange avec un complément de service de 50% dans la circonscription de Bollène

Date de la commission de sélection à paraître



FICHE DE CANDIDATURE POSTE A PROFIL

INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Division de la Valorisation
des Ressources Humaines

NOM et Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire
le :

Circonscription :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention (si besoin) :

Téléphone

04 90 27 76 20

Fax

04 90 27 76 75

Méi.

gabriel.duboc

@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers

84077 Avignon

Je déclare être candidat(e) à la fonction suivante :

(veuillez préciser la fonction choisie et établir une fiche par fonction demandée)

A _____, le _____
(signature)

Avis, date, signature et cachet de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la
circonscription de :

POSTE	Poste implanté à l'inspection académique de Vaucluse à AVIGNON
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Collaborateur direct de l'IEN-A et placé sous son autorité, il l'assiste dans le cadre de ses missions
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apporter à l'IEN-A une aide technique dans le suivi et la mise en œuvre des politiques ministérielles (traitements d'enquêtes, recueil de données...), pour l'exploitation et le traitement des enquêtes dans le champ des pratiques de terrain, ➤ Aider à la conception de projets, à leur régulation, selon le programme de travail construit par l'IEN-A. Contribuer à l'analyse des résultats, ➤ Elaborer, conduire et évaluer le plan de formation des enseignants du 1^{er} degré (dans ses différents volets), en collaboration avec les IEN, avec les services concernés de l'IA (sur l'application GAIA), en liaison avec la DAFIP, l'IUFM et les autres partenaires (Université, ...), ➤ Contribuer à la coordination qui s'imposera entre l'Inspection académique, les sites IUFM de Vaucluse et l'Université dans le cadre de la nouvelle formation initiale (ST1, T1, T2), ➤ Coordonner l'organisation et la répartition des assistants de langues étrangères en lien avec le Rectorat et les IEN dans le cadre de la politique départementale de langues vivantes ➤ Participer à diverses commissions, groupes de travail et comités de pilotage, à des jurys d'examens et de concours, ➤ Représenter l'IEN-A et l'Inspecteur d'académie dans diverses commissions.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre titulaire d'un CAFIPEMF généraliste, ➤ Savoir élaborer et construire des projets à l'échelle du département, notamment partenariaux, ➤ Aptitude à l'analyse et à la synthèse, ➤ Maîtrise des outils d'évaluation, des technologies nouvelles, souhaitable, ➤ Sens de la communication et du travail en équipe, ➤ Etre capable d'écouter, de communiquer, de prendre les distances nécessaires.
SPECIFICITE	Disponibilité importante
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre définitif



2/2

FICHE DE POSTE
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION GENERALISTE

POSTE	Poste implanté sur la circonscription de Pertuis
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, il assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide et conseille les enseignants, en priorité les maîtres débutants, dans leur pratique quotidienne, dans toutes les disciplines, ➤ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action de la circonscription, ➤ Intervient dans des animations pédagogiques et des stages de formation continue, ➤ Concourt à l'élaboration, à la réalisation, au suivi des projets d'école.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etre titulaire d'un CAFIPEMF, ➤ Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et tous les domaines de l'école primaire, ➤ Aptitude à l'analyse et à la synthèse, ➤ Maîtrise des outils d'évaluation, des technologies nouvelles, souhaitable, ➤ Sens de la communication et du travail en équipe, ➤ Etre capable d'écouter, de communiquer, de prendre les distances nécessaires.
SPECIFICITE	Disponibilité importante
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre définitif



2/2

Avignon, le j April OOOO

FICHE DE POSTE ENSEIGNANT EN ITEP

INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Division de la Valorisation
Des Ressources Humaines

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC
Téléphone
04 90 27 76 20
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
gabriel.duboc
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Public accueilli :

Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé tels que définis au II de l'[article D. 312-59-2](#) du Code de l'action sociale et de la famille.

Objectifs :

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 et en conformité avec le projet académique et le projet départemental :

- Mettre en œuvre les actions pédagogiques adaptées, en fonction des modalités de scolarisation et des objectifs inscrits dans le Projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève
- Permettre à l'enfant d'expérimenter le quotidien et les relations humaines, dans une perspective de maintien ou de retour dans les dispositifs habituels d'éducation, de scolarisation, de socialisation.
- Favoriser la socialisation et les relations à autrui dans un cadre collectif
- Favoriser l'ouverture au monde par le biais d'activités sportives, culturelles, de découverte, ...
- Soutenir les potentialités intellectuelles et la réconciliation avec les savoirs par l'accompagnement et le soutien à la scolarité
- Favoriser les échanges d'information entre les partenaires, au sein de l'équipe de suivi de scolarisation

Formation – expérience professionnelle :

- L'enseignant, de préférence :
- est titulaire du CAPASH ou son équivalent (CAPSAIS /CAEI) option D, ou est en cours de formation dans l'option ;
- possède une expérience des élèves handicapés présentant des troubles importants à dominante psychologique
- possède une expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux.



Missions et tâches :

- assurer des temps de scolarisation conformément au projet personnalisé de chaque élève et au projet de l'unité d'enseignement de l'établissement
- offrir aux élèves la possibilité de poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités quelle que soit l'origine de leurs difficultés, dans le cadre du projet individualisé, en fonction de leurs besoins éducatifs particuliers et des objectifs fixés par les instructions officielles ;
- assurer en équipe de suivi de scolarisation et en concertation avec l'enseignant référent, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de parcours personnalisés de scolarisation des élèves. Accompagner les enseignants dans la mise en place desdits parcours ;
- accompagner la scolarisation en classe ordinaire, dans le respect des besoins spécifiques des élèves ;
- construire et accompagner le lien avec les familles ;

Organisation du service :

- **24 heures d'enseignement** plus une **heure de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond au niveau collège ;
- **24 heures d'enseignement** plus **deux heures de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond à une formation pré-professionnelle ou professionnelle ;
- **26 heures d'enseignement** plus **une heure de coordination et de synthèse** lorsque les enseignements assurés sont de niveau préscolaire et élémentaire.

Des heures de réunion de suivi de la scolarisation et de coordination peuvent être effectuées au-delà de la quotité précisée ci-dessus. Elles sont alors* rémunérées en heures supplémentaires

- Service itinérant : le service inclut des changements de lieu d'enseignement (deux écoles différentes dans la journée). Le temps de déplacement est inclus dans les 26 heures.

Compétences :

- compétences pédagogiques de bon niveau ;
- maîtrise de l'outil informatique : traitement de textes, tableur, courrier électronique, internet ;
- capacité à construire des partenariats (équipes de suivi de la scolarisation, secteur médico-social, santé, etc.).

Qualités :

- bonnes capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation ;
- bonnes capacités d'adaptation (relations à construire avec plusieurs équipes pédagogiques)
- disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative, engagement ;
- strict respect de l'obligation de réserve, de discrétion et de respect du secret professionnel.



JOURNEE TYPE POSTE CARPENTRAS

Emploi du temps prévisionnel pour l'enseignant qui interviendra sur le semi internat :

24 h d'enseignement (temps de déplacement inclus) + 2h de coordination et de synthèse
+ 1 h de réunion au service

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30/10h Soutien aux apprentissages La Garenne Aubignan	8h30/10h Soutien aux apprentissages La Quintine Carpentras	9h/10h Soutien aux apprentissages en SEGAP (à définir)	8h30/10h Soutien aux apprentissages Nord A Carpentras	8h30/10h soutien aux apprentissages Nord B Carpentras
10h/11h30 Soutien aux apprentissages Nord A Carpentras	10h/11h30 Soutien aux apprentissages La Quintine Carpentras	10h/12h Soutien aux apprentissages en SEGAP (à définir)	10h/11h30 Soutien aux apprentissages (à définir)	10h/11h30 Soutien aux apprentissages (à définir)
13h/15h Réunion Carpentras Coordination	13h30/15h Soutien aux apprentissages Nord B Carpentras		13h30/14h30 Réunion semi internat	13h30/15h Soutien aux apprentissages La Quintine
15h/16h30 Soutien aux apprentissages (à définir)	15h/16h30 Soutien aux apprentissages (à définir)		14h30/16h30 Soutien aux apprentissages La Garenne Aubignan	15h/16h30 Soutien aux apprentissages La Quintine



JOURNEE TYPE POSTE AVIGNON

Emploi du temps prévisionnel d'un enseignant affecté au secteur d'Avignon :

Les établissements scolaires sont proches les uns des autres en journée, ce qui réduit les déplacements au minimum.

24 h d'enseignement (temps de déplacement inclus) + 2h de coordination et de synthèse
+ 1 h de réunion au service

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30/10h Ecole de la Trillade	8h/10h SEGPA.Mathieu :		8h/10h SEGPA Jules Verne	8H/9H Coordination service 9h/10h Réunion AVIGNON secteur 2/3
10h30/11h30 Ecole de la Trillade	10h00 /12 h SEGPA.Mathieu :		10h30/12h SEGPA Jules Verne ou SEGPA Girard	10h/12h SEGPA Mathieu
3 heures	4 heures		4 heures	4 heures
13h30/14h 30 Réunion AVIGNON secteur 2/3	13h30/15h SEGPA Le Lavarin		13h30/15h Ecole primaire Henri Fabre	13h30/15h Ecole de la Trillade
14h30/16H30 Ecole primaire de la Croisière	5h20/16h30 Ecole Louis Gros CLIS		15h/16h30 Ecole Louis Gros CLIS	15h/16h30 Ecole primaire de la Croisière
3 heures	3 heures			



Avignon, le j April OOOO



FICHE DE POSTE ENSEIGNANT EN ETABLISSEMENT MEDICO SOCIAL

INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Public accueilli et établissement :

Les IME sont des établissements médico-sociaux qui accueillent des jeunes présentant des troubles importants des fonctions cognitives, sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Les IME proposent des prises en charge individuelles et pluridisciplinaires de ces enfants ou adolescents. Ils apportent un accompagnement thérapeutique, pédagogique, éducatif et professionnel.

Objectifs :

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 et en conformité avec le projet académique et le projet départemental :

- Mettre en œuvre les actions pédagogiques adaptées, en fonction des modalités de scolarisation et des objectifs inscrits dans le Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA) de l'élève
- Répondre aux besoins spécifiques révélés par une évaluation approfondie et périodiquement renouvelée.
- Favoriser l'ouverture au monde par le biais d'activités sportives, culturelles, de découverte, ...
- Favoriser les échanges d'information entre les partenaires, au sein de l'équipe de suivi de scolarisation

Formation – expérience professionnelle :

L'enseignant :

- est de préférence titulaire du CAPASH ou son équivalent (CAPSAIS /CAEI) option D, ou est en cours de formation dans l'option ;
- possède une expérience des élèves handicapés présentant des troubles importants des fonctions cognitives
- possède une expérience ou connaissance confirmée du travail en partenariat avec les services d'éducation ou de soin, les personnels médicaux et paramédicaux.

Missions et tâches :

- assurer des temps de scolarisation conformément au projet personnalisé de chaque élève et au projet de l'unité d'enseignement de l'établissement
- offrir aux élèves la possibilité de poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités dans le cadre du projet individualisé, en fonction de leurs besoins éducatifs particuliers et des objectifs fixés par les instructions officielles ;
- adapter les démarches et méthodes pédagogiques aux potentialités et aux capacités des élèves.

Division de la Valorisation
Des Ressources Humaines

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC
Téléphone
04 90 27 76 20
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
gabriel.duboc
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon



- tenir compte des différentes étapes qui modulent le développement de l'enfant ou de l'adolescent.
- employer une pédagogie active et individualisée, déployée en petits groupes
- assurer en équipe de suivi de scolarisation et en concertation avec l'enseignant référent, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de parcours personnalisés de scolarisation des élèves.
- construire et accompagner le lien avec les familles ;



Organisation du service :

- **24 heures d'enseignement** plus une **heure de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond au niveau collège ;
- **24 heures d'enseignement** plus **deux heures de coordination et de synthèse** lorsque l'enseignement dispensé correspond à une formation préprofessionnelle ou professionnelle ;
- **26 heures d'enseignement** plus une **heure de coordination et de synthèse** lorsque les enseignements assurés sont de niveau préscolaire et élémentaire.

Compétences :

- compétences pédagogiques de bon niveau ;
- maîtrise de l'outil informatique : traitement de textes, tableur, courrier électronique, internet ;
- capacité à construire des partenariats (équipes de suivi de la scolarisation, secteur médico-social, santé, etc.).

Qualités :

- bonnes capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation ;
- bonnes capacités d'adaptation (relations à construire avec plusieurs partenaires et équipes pédagogiques)
- disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative, engagement ;
- strict respect de l'obligation de réserve, de discrétion et de respect du secret professionnel.

FICHE DE POSTE

ANIMATEUR INFORMATIQUE

INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE
DVRH

POSTE	Poste implanté sur la circonscription d'Orange avec un complément de service de 50% dans la circonscription de Bollène
CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS	Rattaché à deux circonscriptions, il y exerce ses fonctions sous la responsabilité conjointe de l'IEN chargé des T.I.C.E dans le département et des inspecteurs de circonscription.
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recenser et diffuser, après validation, en lien avec les IEN et l'IEN-TICE, les démarches d'apprentissage efficaces faisant appel aux TICE, ➤ S'inscrire dans la polyvalence du maître du 1er degré et dans une approche multimédia (audiovisuel, informatique et Internet), ➤ Impulser et accompagner les projets de cycle et d'école faisant appel aux TICE, en aidant les maîtres, sans se substituer à eux. Il peut être ainsi amené à intervenir en classe aux côtés du maître, pour la concrétisation d'un projet pédagogique incluant les TICE, ➤ Aider à la mise en place des pratiques pédagogiques centrées sur les compétences définies dans le B2i, ➤ Participer à la définition d'une politique d'école (Conseils de maîtres de cycle, volet TICE à intégrer dans le projet d'école, élaboration d'un site d'école...), ➤ Participer aux actions de formation, d'information, d'animation, à travers : <ul style="list-style-type: none"> Les stages prévus au PDF incluant les TICE, Les animations sur les sites écoles dans le prolongement de ces stages, les animations pédagogiques dans les circonscriptions. ➤ Conseiller l'I.E.N. de circonscription en matière de TICE, en plaçant son action dans le cadre du programme de travail de la circonscription, dans le respect des orientations nationales, académiques et départementales (évaluations, stages de remise à niveau, Aide Personnalisée,...), ➤ Apporter une aide technique de premier niveau (Base élèves, Affelnet, Evaluations, ENR, ENT, GIBII ...), ➤ Assister les écoles dans les domaines juridiques, déontologiques et d'équipement en matière de TICE et assurer le suivi des projets d'équipement informatique initiés par les collectivités territoriales, ➤ Participer à l'ensemble des groupes de travail initiés par l'Inspecteur d'Académie pour intégrer la transversalité des TICE dans les divers champs disciplinaires, ➤ Apporter sa contribution aux travaux de l'équipe départementale TICE placée sous la responsabilité de l'I.E.N. TICE et coordonnée par le CPD-TICE.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ CAFIPEMF option TICE et C2i2e conseillés, ➤ Avoir des connaissances en informatique (dont un minimum de connaissances techniques dont celles exigées pour le C2i2e) pour être capable d'aider efficacement à l'utilisation du matériel dans les écoles, ➤ Etre capable de travailler en équipe, d'organiser et de conduire une réunion d'adultes, ➤ Etre capable d'assurer des formations, tant sur le plan technique que pédagogique, ➤ Avoir une expérience des projets liés aux TICE, être capable d'en proposer de nouveaux et d'aider les collègues à les mettre en place, ➤ Avoir une connaissance correcte de l'institution et des ressources dont elle dispose, ➤ Etre capable de soutenir et de promouvoir les actions départementales en cours (sciences, évaluations nationales et départementales, sites Internet de circonscription, d'école, ateliers hors temps scolaires...).
SPECIFICITE	Disponibilité
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre définitif



2/2

A l'attention des personnels enseignants du premier degré.

A l'exception des temps partiels annualisés, tous les temps partiels ont été mis à jour dans la base.

Si vous avez demandé un temps partiel pour l'année 2011.2012, nouvelle demande ou reconduction tacite, vous pourrez constater la quotité sur votre dossier I-PROF.

Le chef de la DVRH

Gabriel DUBOC

A l'attention des personnels enseignants du 1er degré

Réf : circulaire ministérielle n° 2011-058 du 23 mars 2011 publiée au BOEN n° 15 du 14 avril 2011

Je vous rappelle la parution du bulletin officiel n° 15 du 14 avril 2011 relatif au programme « Jules Verne » de mobilité enseignante pour l'année scolaire 2011-2012.

Les conditions d'inscription seront précisées dans le bulletin académique à paraître.

Le chef de la DVRH

Gabriel DUBOC

Partenariat IA/ USEP / CD Tennis 84
Opération « Tennis à l'école »
Communiqué du CD Tennis 84

Les enfants qui ont bénéficié cette année d'une approche du « tennis » dans le cadre des heures d'EPS ou des activités USEP sont invités par le Comité départemental de Tennis à venir le Jeudi 23 Juin 2011 assister à quelques matches de jeunes de la catégorie 15-16 ans à l'occasion de la 22^e édition du tournoi international « Pont des générations » qui se déroulera au

Tennis Club Avignon/Montolivet (TCA)
Boulevard des frères Reboul
30400 Villeneuve les Avignon.

Ils pourront aussi approcher les joueurs (interviews sur leur vie de tous les jours, leurs entraînements et aussi leur pays puisque ce tournoi international attire les meilleurs joueuses et joueurs de nombreuses nations.)

Une animation tennis évolutif pourrait leur être proposée en fonction de la disponibilité des courts.

Ils devront apporter leur pique-nique. Ils trouveront de l'ombre pour s'installer.

Nous leur fournirons de l'eau et après le repas une glace.

Les déplacements restent à la charge des écoles.

Les classes intéressées doivent se faire connaître pour le 15 Juin au plus tard auprès du Comité départemental de Tennis.

Contactez:

Monique VILA Tel : 04.90.68.08.30 et 06.63.58.79.50

Ou : monique.vila@laposte.net

qui se chargera d'organiser leur accueil.